

## CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 29/04/2011

Date de convocation : 15/04/2011

Date d'affichage : 15/04/2011

L'an deux mil onze, le vingt neuf avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX et Jeannine ALNET, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Georges GUENET, Yann LEBOURG et Lionel CHAINON.

Madame Edith PATY a donné procuration à Mademoiselle Mathilde HÉBERT.  
Monsieur Jean JACQUES a donné procuration à Monsieur Joël LELARGE.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

### **1) Budget prévisionnel 2011 - Assainissement**

Le Conseil Municipal,

Procédant à l'établissement du budget de 2011 pour l'assainissement,

Arrête comme suit :

Section d'exploitation : 42 507 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement : 893 902 € en dépenses et en recettes

Le budget est approuvé à l'unanimité.

### **2) Questions diverses**

#### **- Indemnités des élus**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil la nécessité d'ANNULER, à la demande des services de la Préfecture, la délibération n°11/11 prise lors de la séance du 11 avril 2011.

En effet, d'après le décret n°2010-783 du 8 juillet 2010 le chiffre de la population auquel il faut se référer est celui mentionné par l'INSEE pour la population MUNICIPALE. Ce dernier étant situé à 484 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2011 la délibération mentionnée ci-dessus est considérée comme nulle et non avenue.

#### **- BP 2011 commune – Montant des taux**

Monsieur le Maire explique que le taux voté le 11 avril 2011 pour la taxe professionnelle/CFE n'est pas de 14,05% mais de 14,07%.

**- Poteaux électriques rue du Buc**

Ces poteaux seront enlevés le 11 mai.

De plus il faut contacter l'entreprise BATAILLE car il y a toujours des gravillons dans le virage, qui peuvent présenter un risque pour les usagers.

**- Assemblée Générale de la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire rapporte au Conseil que le nouveau gymnase du Neubourg va coûter 5 000 000 €, et que par conséquent une augmentation des taxes de 3% a été votée.

**- Fleurissement de la commune**

La commune va participer cette année à la campagne départementale des villes et villages fleuris.

Monsieur GUENET est désigné responsable du bon suivi de cette opération.

**- Entretien parcelle rue du Moulin Prieur**

Monsieur le Maire va contacter la propriétaire du terrain afin que celui-ci soit entretenu au plus vite.

**- Cérémonie du 8 mai**

Elle est fixée à 11h15. Monsieur le Maire va contacter le Président de l'AFN pour l'en informer.

**- Devis PARFLAM/salle polyvalente**

Monsieur TOUZÉ présente un devis de travaux s'élevant à 520,50€ HT et comprenant la vérification de l'alarme incendie et du système de désenfumage, et la fourniture de plans d'évacuation.

La séance est levée à 21h30.

**Le prochain Conseil Municipal est prévu lundi 30 mai 2011 à 20h30.**